

Assemblée Générale du samedi 16 septembre 2017 Rapport moral et d'orientation

Les années 2016 et 2017 ont été des moments forts de notre association et comme nous l'avons écrit dans notre invitation à cette assemblée, nous avons des raisons d'être fiers du travail accompli. Nous avons multiplié les missions de formation et nous pouvons affirmer que nos différents formateurs ont su faire progresser le niveau de compétences des personnels que nous avons rencontré. Globalement, nous avons apporté nos connaissances dans le domaine de la gynécologie, de l'accouchement, de la cardiologie et des soins aux nouveaunés. Sur cette fin d'année, nous ajoutons à notre calendrier d'intervention, une session de perfectionnement en cardiologie et une première formation à l'obstétrique.

Notre politique de soutien et de solidarité a consisté à affirmer qu'il n'était pas possible de dispenser de la formation sans tenir compte du contexte dans lequel nous travaillons. C'est ainsi que nous avons également œuvré pour essayer de faire prendre en compte, les besoins en eau potable et en électricité dans certains dispensaires et surtout que nous sommes partenaires avec nos amis luxembourgeois de l'association ALAL.

A l'Assemblée Générale de l'année dernière, j'avais indiqué que nous étions dans un tournant de notre vie associative. Le succès que nous avons obtenu ne doit pas cacher une certaine forme de fragilité qui ne permet pas d'assurer nos objectifs avec autant de stabilité que nous le souhaiterions.

Je me permets de les citer car il me semble que ce sont les points que nous devons maintenant travailler.

- 1. Le contexte socio-politique et médiatique de la solidarité
- 2. Les contraintes administratives du Laos
- 3. La crise du militantisme dans le secteur associatif

Les résoudre nous permettra d'assurer une meilleure pérennité à notre association.

I. Le contexte socio-politique et médiatique de la solidarité

Les mannes de la solidarité internationale pour des raisons de géopolitique restent trop souvent dépendantes d'une certaine sélectivité dans les actions à mener qui font que certains pays seront préférés à d'autres. Des raisons de proximité et des raisons historiques sont évoquées pour justifier ces choix. Ce positionnement peut sembler logique, sauf qu'il n'est pas toujours cohérent. L'exemple du Laos, ancien protectorat français est un bon exemple qui ne fait pas la une des médias de la solidarité. A titre d'exemple, nous avons présenté trois fois une demande de subvention à **l'Agence Microprojets** pour réaliser l'adduction d'eau du dispensaire de ANO, village AKHA dans le Nord du Laos. C'est un projet vital pour ce dispensaire qui pratique des soins et des accouchements dans des conditions inacceptables d'insalubrité. C'était un projet bien construit avec toutes les pièces justificatives et toutes les autorisations dont la finalité ne peut être mise en cause. Et bien par trois fois le projet a été refusé. Les projets retenus lors de la précédente session, l'ont été au profit de 18 projets en direction de l'Afrique francophone, 3 pour l'Amérique du Sud et 2 pour le Cambodge. A noter que pour le Cambodge, le premier s'intitule jeu et petite enfance et le deuxième Ecole de Musique au Cambodge.

L'Agence Microprojets met en avant que les choix ont été faits par 39 experts externes. Pour notre part, j'ai été interrogé par une personne Présidente d'une association, naturellement experte, qui a œuvré un temps au Laos et puis qui s'en est retiré!

Le fait que Peuples et Montagnes du Mékong soit une jeune ONG et ne fasse pas partie du sérail, est peut-être aussi une forme de handicap...

II. Les contraintes administratives du Laos

Le contexte de travail au Laos est particulièrement difficile et les contraintes administratives sont nombreuses.

Chaque mission fait l'objet d'une procédure complexe. Pour qu'une mission soit possible, il faut préalablement que nous recevions une lettre de demande du Directeur de la Santé de la Province d'OUDOMXAY. Cette lettre indispensable nous parviendra que si préalablement nous faisons une offre d'intervention. Une fois en notre possession, cette lettre officielle est incluse dans le dossier qui comprend nécessairement notre programme détaillé d'intervention, notre méthode de travail et la qualité de nos intervenants. Le dossier est alors présenté au Ministère de la Santé à VIENTIANE pour un premier accord. Il est ensuite transmis au Ministère des Affaires Etrangères pour un deuxième accord avant de revenir une deuxième fois au Ministère de la Santé. Ce n'est qu'à ce stade que nous sommes assurés que la mission aura vraiment lieu.

L'autre problème est celui des visas de nos volontaires du Service Civique. N'étant pas reconnus par les autorités laotiennes, ils rentrent dans le pays avec un visa touristique de un mois, renouvelable une fois. Après, ils sont obligés de sortir du pays pour rentrer à nouveau. Coût de l'opération pour l'association : 90 euros pour 2 mois !

Nos différentes démarches auprès du Ministère des Affaires Etrangères sont restées sans effet. Nous allons peut-être dans le cadre de la construction de NAMPHOUAN obtenir deux

visas de 6 mois pour Benjamin et moi-même, ce qui me paraît être la moindre des choses mais c'est naturellement exceptionnel.

Politiquement et contrairement au Cambodge, tout semble fait pour décourager les ONG d'intervenir au Laos et beaucoup d'entre elles se sont retirées. Seules quelques ONG internationales comme Handicap International ont pignon sur rue.

Pour notre part, notre souhait est d'arriver à une certaine forme de reconnaissance de la part du Ministère des Affaires Etrangères, ce qui nous permettrait d'avoir un lieu fixe.

III. La crise du militantisme dans le secteur associatif

Ces deux premiers points ne seraient que des contraintes à régler si ces dernières n'étaient pas alourdies par un fonctionnement associatif trop concentré entre quelques personnes. A l'égal de bien des associations, Peuples et Montagnes du Mékong est touché par la baisse du militantisme associatif. Depuis environ deux ans, nous assistons à une baisse relative mais continue de nos adhésions et de nos dons. Adhérer, c'est accepter de s'instituer. C'est un engagement qui doit transcender ce que j'appellerai des adhésions de « curiosité » ou pour « faire plaisir ».

Peuples et Montagnes du Mékong est porteur de valeurs humanistes et le choix de nos actions auprès des minorités ethniques du Nord Laos a sens et sont légitimes. Notre rapport d'activité est là pour témoigner du travail accompli. L'association a besoin bien sûr de trésorerie pour développer ses actions mais elle a avant tout besoin de vos compétences. Nous devons mieux nous faire entendre et mieux communiquer pour mieux convaincre.

Notre Conseil d'administration ne doit pas être une simple instance d'enregistrement des actions. Il n'est pas davantage un lieu d'autosatisfaction. Il doit être un lieu d'expression, d'élaboration et de partage des tâches.

Je propose que notre Conseil valide des champs de compétences précis qui soient force de propositions. Permettez-moi d'en citer quelques-uns qui me semblent indispensables pour la pérennité de notre association. Je citerai :

- La communication sans laquelle rien n'est possible en matière de solidarité internationale
- La recherche de mécènes et de partenaires et la gestion des demandes de subventions (Agence microprojets)
- La finalisation des dossiers administratifs avec les Ministères au Laos
- Le recrutement des volontaires du service civique
- La comptabilité
- Les voyages solidaires

L'année 2017 aura été l'année des grands projets et la construction du dispensaire de NAMPHOUAN en partenariat avec nos amis luxembourgeois de ALAL, en est un précieux témoignage. Il faut les remercier et notamment Patrick son Président, qui par sa rigueur et sa constance a permis à ce projet de voir le jour. Je me dois aussi de remercier les KIWANIS de Saint-Etienne qui nous accompagnent dans l'équipement de dispensaires isolés en finançant l'achat de cellules photovoltaïques et de kits WATA.

Enfin je me dois de remercier nos intervenants formateurs et nos volontaires du service civique qui ont assuré dans des conditions difficiles la qualité de nos interventions et la continuité de nos missions. Sans eux, l'association ne pourrait pas exister.

Pour autant l'année 2017 ne doit pas être « l'année du chant du cygne ». Notre Conseil d'administration doit pouvoir s'étoffer. Il nous faut donc recruter d'autres compétences, donner envie à des amis qui peuvent nous rejoindre en sachant que s'ils acceptent de partager leurs savoirs, ils bénéficieront aussi de ceux des autres.

Nous avons raison d'être fiers de ce que nous avons entrepris collectivement et cette fierté partagée est le terreau dans lequel pousse nos motivations.

Jean Michel COURTOIS

Président